

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 372

Artikel: Nos prud'femmes genevoises

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lièrement intéressées au bien-être de la génération future. En outre, un grand nombre d'organisations féminines internationales ont étudié de façon approfondie la question du désarmement, ainsi que les propositions formulées par la Commission préparatoire dans le projet de Convention, et elles ont abouti à des conclusions définies, qui dépassent le cadre des considérations d'ordre purement national et expriment l'opinion d'un nombre considérable de femmes. Tout en nous ralliant, en principe, à l'opinion de Lord Cecil, selon laquelle il ne faut pas accorder aux femmes une situation plus avantageuse pour la seule raison qu'elles sont des femmes, nous croyons fermement non plus qu'il ne faut pas exclure les femmes, pour cette seule raison, des fonctions pour lesquelles elles sont qualifiées.

En conséquence, nous revendiquons, en tant que femmes, le droit de participer activement à tous les efforts tendant à mettre fin à la guerre.

(A suivre.)

Pensées et fragments à relire aujourd'hui

Les Puissances alliées et associées tiennent à spécifier que leurs conditions concernant les armements de l'Allemagne n'avaient pas seulement pour objet de la mettre dans l'impossibilité de reprendre sa politique d'agression militaire. Cela constitue également le premier pas vers cette réduction et cette limitation générale des armements que les dites Puissances cherchent à réaliser comme l'un des meilleurs moyens de prévenir la guerre, — réduction et limitation d'armements que la Société des Nations aura parmi ses premiers devoirs celui de réaliser. Il est juste, comme il est nécessaire, de commencer obligatoirement la limitation des armements par la nation qui porte la responsabilité de leur extension. C'est seulement lorsque l'agresseur a montré le chemin, que ceux qui ont été attaqués peuvent en toute sécurité en faire autant.

Réponse de M. CLEMENCEAU, Président de la Conférence de la Paix, aux observations de la Délégation allemande au sujet du projet de Traité de Paix. (Paris, 10 juin 1919.)

L'accroissement des armements qui est destiné dans chaque nation à produire un sentiment de puissance, de sécurité, ne produit pas ces effets. Au contraire, il développe la conscience de la puissance des autres Etats et un sentiment de peur. La peur engendre la suspicion, la défiance, et des imaginations mauvaises de toutes sortes, jusqu'à ce que chaque gouvernement sente qu'il serait criminel, que ce serait une trahison pour son propre pays de ne pas prendre toutes les précautions; cependant, chaque gouvernement considère chaque précaution de tout autre gouvernement comme une preuve d'intention hostile...

... L'énorme accroissement des armements en Europe, le sentiment d'insécurité et de peur causé par eux — c'est cela qui a rendu la grande guerre inévitable. Telle est, à mon avis, la plus véridique interprétation de l'histoire et la leçon que le présent doit apprendre du passé dans l'intérêt de la paix future, l'avertissement que nous devons transmettre à ceux qui viendront après nous.

Lord GREY OF FALDON.

tion soutenue, quelques questions posées, et exécution en chœur du chant de Dalcroze: *Si tous les enfants du monde voulaient se donner la main...* Voilà du bon grain semé dans les familles.

D'autre part, et à la demande du Comité des Associations féminines genevoises, la Conférence des directeurs et directrices d'école primaires a étudié la possibilité d'organiser le même jour et à la même heure, dans toutes les écoles du canton une causerie sur le même sujet, qui serait donnée, soit par les instituteurs et institutrices directement, soit par radio.

Bureau de renseignements.

Dès le 2 février, le Comité des Associations féminines genevoises a installé dans le hall du Kursaal son Bureau de renseignements, très bien compris et organisé, où l'on est prié de s'adresser directement pour toute information concernant les activités féminines, soit locales, soit internationales, en relations avec la Conférence.

Les femmes suisses et la Conférence.

Ainsi que nos lectrices le savent, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour le Suffrage ont adressé à toutes leurs Sociétés affiliées une demande pressante de collaborer au succès de la Conférence en manifestant leur volonté de paix. « La gravité de la situation vaut bien un sacrifice », écrit M^{me} de Montet, présidente de l'Alliance.

En outre, l'Association pour le Suffrage a eu l'excellente idée d'engager toutes celles de ses Sections qui ne pourront pas envoyer un grand nombre de leurs membres à Genève à organiser dans leur ville ou leur région des séances sur la paix et le désarmement, qui puissent agir sur l'opinion publique en Suisse, et constituer de la sorte dans notre pays un « hinterland » favo-

Les femmes déléguées à la conférence du désarmement

Depuis la parution de notre dernier numéro, nous avons eu la joie d'enregistrer deux nouvelles nominations féminines dans les délégations officielles à la Conférence du Désarmement. En premier lieu, celle de M^{me} Anna Szelagowska (Pologne), un membre zélé et convaincu de l'Association des Femmes pour le service social qui constitue la branche nationale en Pologne de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, et à laquelle appartiennent toutes les féministes actives de ce pays. M^{me} Szelagowska, qui a participé à plusieurs des réunions de la Commission de la Paix de notre Alliance, a déjà fait partie en septembre dernier de la délégation polonaise à l'Assemblée de la S. d. N., et nous sommes heureuses de lui souhaiter ici à nouveau une très-chaleureuse bienvenue.

Quelques jours après est arrivé le cablogramme par lequel à son tour le gouvernement de l'Uruguay désignait une femme pour faire partie de sa délégation à la Conférence, en la personne de notre amie, M^{me} le Dr. Paulina Luisi. M^{me} Luisi est bien trop connue dans tous nos milieux pour son activité féministe, pour le travail qu'elle accomplit contre le fléau de la traite des femmes et contre l'odieux système de la réglementation, soit comme membre de la Commission de la S. d. N., soit comme présidente d'une Commission de notre Alliance, pour qu'il soit nécessaire de la présenter ici aux lecteurs de notre journal, dont elle est d'ailleurs une fidèle abonnée depuis longtemps, mais nous savons que tous voudront se joindre à nous pour lui présenter nos plus vives félicitations et lui dire toute notre joie de sa nomination.

En revanche, et d'après des informations précises arrivées tout récemment d'Allemagne, il paraît que la nouvelle de la nomination de Dr. Luders comme membre de la délégation de ce pays à la Conférence, nouvelle que nous avons publiée dans notre dernier numéro, résulte d'un malentendu, et que pour le moment on ne sait pas encore si des femmes siégeront dans la délégation allemande. Nous nous empressons donc de mettre au point l'information erronée que nous avons donnée en toute bonne foi, il y a quinze jours, espérant vivement que nous n'avons fait que précéder les temps.

Tableau des budgets militaires de quelques Etats

	1909-1913	1930	Pourcentage moyen d'augmentation
ODE-BRETAGNE.	1.600.000.000	2.875.000.000	48 %
FRANCE.	1.500.000.000	2.350.000.000	57 %
ALLEMAGNE.	1.750.000.000	877.500.000	50 % dim.
ITALIE.	625.000.000	1.340.000.000	114 %
ETATS-UNIS.	1.542.500.000	3.653.000.000	135 %
JAPON.	492.500.000	1.100.000.000	143 %

(Extraits de l'Annuaire militaire de la S. d. N. 1931.)

raire aux travaux de la Conférence. Il y a là une belle activité pour nos groupements suisses, et nous espérons très vivement qu'il sera donné suite à cette suggestion très heureuse.

La pétition suisse.

Le chiffre actuel atteint dans notre pays est, d'après les dernières nouvelles, de trois cent vingt mille signatures (320.000), ce qui équivaut, répartis, à plus du 11 % de la population adulte de notre pays. Et si, comme le fait remarquer avec raison le Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, à qui revient tout l'honneur de ce magnifique résultat, la presse, les partis politiques, les Eglises avaient voulu, comme en d'autres pays, seconder et recommander cet effort — à quel total ne serait-on pas arrivé?

Mrs. Corbett Ashby à Zurich.

Nous sommes très heureuse d'apprendre que la Frauenzentrale de Zurich a eu l'excellente idée d'organiser pour le 8 février au soir, dans l'église Saint-Pierre, une grande Assemblée publique consacrée à cette question de première actualité: *Les femmes et le désarmement*. Les oratrices annoncées sont notre Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, Dr. Gertrud Bäumer, qui viendra tout exprès d'Allemagne, et Marcelle Capy, dont on connaît le talent oratoire.

Les Sociétés féminines zurichaises comptent sur une forte participation à cette Assemblée, dont l'intérêt exceptionnel ne peut manquer d'attirer chacun. Bravo et bon succès!

Dans un village d'Appenzell.

Notre confrère, le *Schw. Frauenblatt*, dans son dernier numéro entièrement consacré à la question du désarmement, publie les lignes suivantes que nous tenons à mettre sous les yeux de toutes nos lectrices:

Nos prud'femmes genevoises

Une salle de gymnastique hâtivement débarrassée de ses engins, qui encombrant le couloir trop étroit pour la foule qui y défile; des stands en bois, qui feraient penser à la première installation des comptoirs d'une vente de charité avant les tentures et les draperies; des écriteaux noir sur blanc: *Groupes... Patrons... Ouvriers...*; quelques messieurs paisiblement assis derrière les comptoirs moins fréquentés et attendant philosophiquement le « client » qui ne vient guère; et par contraste, dans la salle tout entière, à l'unique porte, et devant quelques groupes particulièrement « achalandés », une cohue, mais une vraie cohue d'hommes et de femmes, des bourgeois et des manteaux de fourrure, des fichus simplement noués sur la tête et des paletots masculins du dernier cri, des uniformes de facteurs et des robes de travail, des maris accompagnant leur femme et des mamans tirant leurs mioches par la main, un photographe alléché par la nouveauté du spectacle jouant du magnésium sous le lustre électrique, la fumée des cigares et le bruit des conversations: tel est le cadre dans lequel près de deux mille de nos électrices genevoises ont fait leur apprentissage de la vie publique, samedi dernier.

Nombre d'entre elles, toutefois, disons-le tout de suite, n'en étaient pas à leur première manifestation de cet ordre, ayant déjà voté à maintes et maintes reprises pour les élections de l'Eglise nationale protestante, qui a conservé les mêmes règles électorales que du temps où elle était un rouage de l'administration politique de Genève. Mais là, les lieux de vote sont multiples, les heures de scrutin largement calculées, alors que les élections aux Conseils de prud'hommes ne présentant habituellement qu'un intérêt absolument médiocre pour les quatre-vingt-neuf centièmes des électeurs masculins, il suffisait ordinairement de la seule salle et du seul samedi soir que prévoit la loi. Nous avons changé tout cela.

N'attribuons cependant pas à la seule présence de nos électrices ce bouleversement de toutes les coutumes établies: la lutte très vive entre électeurs socialistes et électeurs catholiques, qui s'est engagée dans le stand du groupe V (métallurgie), où aucune femme ne s'était inscrite, et pour cause, n'a point été de notre fait, et les mêmes éléments se sont retrouvés aux prises, avec l'adjonction de troupes féminines, il est vrai, dans les professions de l'habillement, et surtout du commerce. Mais la grosse cohue, cohue patiente, paisible, docile, a été devant le stand du Groupe XI, pour lequel plus de 1100 électrices avaient été inscrites, et auquel on n'avait nullement songé à attribuer une place plus large qu'à d'autres, à peine fréquentées. Et puis, bien des maris qui, auparavant, n'avaient jamais eu l'idée que ces élections pussent les intéresser le moins du monde, avaient accompagné leur femme (le suffrage féminin désunira la famille !); et puis, une certaine curiosité s'était forcément manifestée à l'égard des nouvelles électrices; et puis, il faut aussi le dire, certains candidats s'étant effrayés de la concurrence féminine à des fauteuils qu'ils occupaient depuis si longtemps dans



Cliché Mouvement Féministe

Miss Mary A. DINGMAN

Présidente du Comité de Désarmement des Organisations féminines internationales

une si douce quiétude, avaient battu le rappel (et pas toujours de façon très élégante, nous pouvons le certifier !). — si bien que le Département de l'Intérieur, organisateur de cette élection, s'est trouvé complètement débordé. Plus que débordé, submergé, noyé.

Nous aurons regretter que cette première élection n'ait été pour beaucoup de femmes qu'un piétinement sur place, coude à coude, parfois trois quarts d'heure durant, dans une atmosphère surchauffée, car nous en savons qui sont parties sans avoir pu voter, soit par découragement, soit parce qu'elles ne disposaient pas du temps nécessaire pour attendre leur tour. Il est toujours dommage, en effet, de rencontrer des obstacles à la bonne volonté, et c'est ce qu'a bien compris le chef du Département de l'Intérieur, M. le Conseiller d'Etat Desbaillets, quand il nous a courtoisement priée d'exprimer ses excuses et ses regrets aux membres de nos Sociétés féminines, message dont nous nous chargeons ici d'autant plus volontiers que certaines électrices, alors, nous ont donné de magnifiques preuves de leur volonté de voter, revenant jusqu'à trois fois pour braver la cohue, renonçant à un début de concert, écourtant leur repas... C'était, à tout prendre, très amusant et très instructif d'observer sur place la psychologie des électrices. Les unes arrivaient d'un pas délibéré, ayant lu et saisi dans tous ses détails la circulaire explicative envoyée à chacune d'elles par notre Comité féminin d'action, et ayant préparé d'avance leur bulletin de vote de manière à assurer le maximum de chances aux candidates féminines. D'autres, au contraire, n'ayant pas bien compris le fonctionnement de cette loi essentiellement compliquée, ou égaré leur bulletin de vote, s'inquiétaient, demandaient des renseignements et des éclaircissements aux membres de notre permanence, mais étaient décidées avant tout et malgré tout à voter. Car cette décision de voter nous a paru être une caractéristique essentielle de cette votation: combien de figures féminines n'avons-nous pas vues surgir dans cette cohue que, jamais, mais jamais, nous n'aurions songé rencontrer dans une réunion suffragiste ! Et cela est un des enseignements à retenir de cette élection, bien plus que les petites histoires qui ne manquent pas de circuler sur les maladrotes de celle-ci ou les oublis de celle-là: du moment que les femmes de Genève membres de nos Associations sont en possession d'un droit, elles tiennent mordicus à l'exercer. En peut-on dire autant des abstentionnistes masculins que tant à chaque votation les Comités électoraux ?...

Les sacrifiées ont été les électrices de la campagne (Groupe XII), inscrites en assez grand nombre, auxquelles il avait été absolument impossible de proposer des candidates, pour les motifs que nous avons exposés dans notre dernier numéro, et même, sauf dans deux communes, des candidats masculins, pour la bonne raison que les listes s'élaborent de façon archi-familiale et entre copains qui se passent ensuite l'avis de voter pour celui-ci ou celui-là. Nous eussions voulu que leur conviction et leur zèle fussent mieux récompensés; espérons qu'en 1936, il sera possible de trouver des candidates agricoles, et que, là aussi, nous pourrions enregistrer une avance féminine.

Car, si 23 femmes élues sur 330 juges prud'hommes ne constituent pas encore une proportion équitable du nombre des femmes qui travaillent, c'est pourtant une avance notable dont nous pouvons nous féliciter chaudement pour cette première élection. La phy-

Quand les hommes voudront-ils accepter une conception plus haute que celle de nationalité, en s'élevant jusqu'à l'idée de l'humanité?

B. DE SUTNER.

sionomie de certains groupes va en être profondément modifiée, puisque dans le Groupe XI patronal, les femmes représenteront le tiers du nombre des juges, et dans le Groupe VI ouvrier, les deux tiers, mais là uniquement en raison d'une pression confessionnelle intense, que nous refusons pour notre part d'assimiler à un succès féministe. Ailleurs, les femmes sont en petit nombre, mais ont passé haut la main, tandis que, dans d'autres groupes encore, soit cette même pression confessionnelle, soit l'ostentation masculin qui s'est manifesté de façon caractéristique, soit enfin le petit nombre des électrices inscrites, ont laissé sur le carreau les candidates que notre Comité avait proposées en dehors de toute tendance politique ou religieuse. Néanmoins, sur nos 16 candidates, 9 ont été élues. Franchement, nous n'espérons pas autant. Et c'est pourquoi, en mettant le point final à cette campagne, difficile à mener, tant par les restrictions que nous imposait la loi que par les complications et les chicanes de celle-ci, nous n'hésitons pas à dire, en remerciant toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce résultat, que « l'idée a marché »...

E. Gb.

Elections aux Conseils de Prud'Hommes de Genève

Liste des femmes élues.

Groupe VI (habillement) patrons:

Mme ANDRÉE WIEGANDT, couturière.

Mme MARIA DUPONT, couturière.

Id. ouvriers:

9 candidates de la liste chrétienne-sociale (catolique).

1 candidate de la liste de l'Union des Syndicats.

Groupe VIII (arts graphiques) patrons:

Mme L. PRIOR, libraire.

Id. ouvriers:

1 candidate de la liste chrétienne-sociale (catolique).

1 candidate de la liste de l'Union des syndicats.

Groupe X (commerce) ouvriers:

Mme G. RICARD, employée.

Groupe XI (carrières libérales, « sans profession », etc.) patrons:

Mme V. CHENEVARD DE MORSIER, maîtresse de maison.

Mme FRANK GRANDJEAN, maîtresse de maison.

Mme E. SCHAUFELBERGER-GARDY, maîtresse de maison.

Mme LAMBOSSY, médecin-dentiste.

Mme KAMMACH, avocate.

Id. ouvriers:

1 candidate de la liste chrétienne sociale (catolique).

Mme SOLDINI, institutrice d'école enfantine.

(Sous réserve des modifications que pourrait apporter à cette liste la récapitulation définitive du résultat des élections.)

Congrès international des femmes méditerranéennes

Constantine (Algérie)

Le groupe de Constantine de l'Union française pour le Suffrage féminin organise, pour la semaine d'après Pâques, un Congrès international des femmes méditerranéennes. Le programme des travaux comprend entre autres les sujets suivants: I. Etude de la condition légale, morale et économique de la femme et de l'enfant dans les pays européens de la Méditerranée; II. Condition légale (droit coutumier), morale et économique de la femme et de l'enfant dans les pays musulmans de la Méditerranée.

Les après-midi seront réservées à des visites aux œuvres sociales, aux écoles professionnelles françaises et indigènes, à la visite de maisons arabes. Plusieurs manifestations très intéressantes y seront attachées, des expositions, des concours, et pour terminer, deux caravanes une dans l'Algérie du Nord, l'autre dans celle du Sud, seront organisées par les congressistes.

L'Association suisse pour le Suffrage féminin, estimant qu'il s'offre là une occasion unique de visiter ce pays merveilleux non seulement en touriste, mais en prenant contact avec nos sœurs de l'Afrique du Nord, de l'Egypte, de Palestine, etc., serait prête à organiser un voyage collectif à Constantine, dans les mêmes conditions que le voyage à Londres de l'été dernier.

Frais approximatifs (voyage, hôtels, etc.): 350 francs, y compris un séjour à Alger, mais sans compter les frais de caravane organisée directement par le Congrès.

Plan provisoire de voyage: Départ de Genève le dimanche de Pâques, à 21 h.; arrivée à Mar-

seille, 5 h.; départ du bateau le lundi de Pâques à 12 h.; arrivée à Philippeville mardi 29 mars, à 15 h.; arrivée à Constantine, environ 19 h. (éventuellement bateau spécial qui arrivera plus tôt pourrait être prévu. Retour par Alger.

Durée du voyage: 8 à 15 jours, suivant la durée des caravanes.

Les personnes qui s'intéressent à ce projet sont priées de s'adresser tout de suite à Mme Debruit-Vogel, 16, Bonstettenstrasse, Berne, qui fournira de plus amples renseignements.

A travers les Sociétés

Union féminine des carrières libérales et professionnelles.

Fondée dans le but de grouper les femmes exerçant une profession indépendante, et de favoriser les échanges intellectuels et commerciaux entre les pays affiliés à la Fédération internationale, l'Union féminine suisse des carrières libérales et professionnelles a tenu, à Lausanne, le 26 janvier, chez Mlle Madeleine Daulte, vice-présidente, son assemblée trimestrielle. Mme G. Schröder (Lausanne), présidente, a souhaité la bienvenue à Miss Dorothy Heneker (Montréal), directrice du Bureau de Genève de la Fédération internationale, et présenté les membres nouveaux. En attendant la création de groupes cantonaux organisés en Fédération suisse, l'Union féminine se fait connaître et compte des membres dans les cantons de Vaud, Fribourg, Berne, Zurich et Valais; ce sont toutes des femmes indépendantes, gagnant leur vie dans les métiers, les professions ou les arts. Non seulement les membres se réunissent pour parler de leurs occupations ou d'échanges internationaux, mais elles discutent les questions posées devant l'opinion publique.

Le sujet à l'ordre du jour était le désarmement; Mlle Daulte donna connaissance de l'opinion de MM. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la Société des Nations; G. Motta, conseiller fédéral; Rolin, rapporteur au Congrès de Budapest de l'Union des Associations pour la Société des Nations; de Mlle E. Gourd (Genève) et de M. G. Rigassi, rédacteur en chef de la « Gazette de Lausanne ». Puis Mlle Heneker a parlé du travail fait par la Comité du désarmement créé par les organisations féminines internationales et qui réunit les signatures des diverses pétitions signées, dans le monde entier, en faveur du désarmement et exprimant leur espoir en la prochaine conférence.

Mlle Heneker a encore donné d'intéressants renseignements sur l'activité de la Fédération internationale des femmes d'affaires, sur les groupes de Finlande, d'Autriche, de France, qui organisent des expositions de produits manufacturés destinés à faire connaître les ressources de leurs pays respectifs et l'activité des femmes. Les groupes des Etats-Unis et du Canada s'occupent activement du chômage; le club des Etats-Unis est fort de 60.000 membres; chacune s'est engagée à procurer une heure de travail hebdomadaire à une chômeuse; ce qui fait un total appréciable de 60.000 heures de travail.

Le bureau de Genève de la Fédération, dont la secrétaire est Mlle van Muyden (Vevey), fait du bon travail; il rendra de grands services pour les échanges intellectuels et commerciaux entre nations. L'assemblée s'est terminée par un thé qui permit aux membres de faire plus ample connaissance.

S. B.

Travail social des femmes.

Salle des bons jours, avec un public nombreux et attentif pour la causerie du 18 janvier, à l'Union des Femmes de Genève, que Mme Vischer-Altho, la sympathique présidente de l'Association bâloise pour le Suffrage féminin, est venue y faire.

L'exposé sur la place que la femme, cheville ouvrière de tant d'activités sociales, devrait pouvoir occuper, est rendu vivant et significatif par les nombreux cas malheureux, absolument authentiques, que cite Mme Vischer, où des femmes ou enfants à protéger étaient en jeu, et dans lesquels, certainement, l'avis d'une femme eût pu faire pencher la balance du côté désirable pour le bien des intéressés. Une femme réagit autrement qu'un homme: les deux interprétations sont donc nécessaires; mais, tant que le droit de vote est refusé aux femmes, dans bien des cantons on leur fermera aussi l'accès des nombreuses Commissions. « Une nation qui ne reconnaît pas la valeur de ses femmes est une nation inférieure », disait déjà Mlle de Müllinen.

Après cette intéressante conférence, quelques questions furent posées à Mme Vischer-Altho, puis un groupe d'amies fut invité à une tasse de thé, et l'on passa encore une heure charmante à s'entretenir et à comparer la situation des Genevoises dans les Commissions avec celles des autres cantons.

M.-L. P.

Invitation à la Ve journée des Femmes vaudoises

Mesdames,

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la Ve Journée des Femmes vaudoises aura lieu le mercredi 10 février 1932, salle des XXII Cantons, à Lausanne.

Nous avons été encouragées par la réussite des premières journées et nous souhaitons que la cinquième soit aussi bienfaisante et utile que les précédentes.

Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de tout esprit de parti, les femmes vaudoises de la ville et de la campagne afin qu'elles apprennent à se connaître, à se comprendre et pour qu'elles étudient en commun les questions intéressant plus particulièrement la femme. Les sujets traités cette année concerneront la patrie et la famille; nous entendrons, en outre, un rapport sur l'Activité de l'Association agricole des femmes vaudoises constituée il y a quelques mois.

Le but de cette journée n'est pas de réunir une ou deux sociétés seulement, mais de grouper les femmes vaudoises, membres ou non-membres de sociétés féminines, toutes sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette Ve journée et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadées que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre vous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet espoir, Mesdames, que les organisatrices de la Journée vous envoient leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de femmes du Canton de Vaud:

La Secrétaire: L. COMTE.

La Présidente: P. COUVREU-DE BUDÉ.

Associations des Vaudoises:

La Secrétaire: A. BREUER.

La Présidente: M. WIDMER-CURTAT.

Association agricole des femmes vaudoises:

La Secrétaire: A. SCHÄER.

La Présidente: A. GILLABERT-RANDIN.

PROGRAMME

de la Journée du mercredi 10 février 1932, à Lausanne

Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare)

10 h. 15. Chœur d'ensemble: « Chantons notre aimable patrie ». — Bienvenue. — Allocation du délégué du Conseil d'Etat.

— Ma patrie et celle des autres, par M. le professeur Ernest BOVET.

— Prière patriotique, de Dalcroze.

14 h. 15. La Famille, par Mlle Mad. HAHN.

— L'activité de l'Association agricole des femmes vaudoises, par Mme GILLABERT-RANDIN.

— L'activité de l'Association des Vaudoises, par Mme W. BARRAUD.

— Partie récréative (musique, chant, etc.). — Thé.

Prière de faire connaître cette invitation aux Sociétés féminines de votre localité (coudre, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandant chaudement cette journée.

Les participantes sont informées qu'elles pourront se faire servir un repas à 12 h. 30, au Buffet de la Gare (11^{me} classe) pour le prix de 2 fr. 50 ou 1 fr. 60 (menu végétarien); les personnes qui désirent apporter leurs provisions pourront prendre un potage seulement (50 ct.); l'après-midi, à 16 h. 30, thé à discrétion pour le prix de 50 ct.

Les Vaudoises sont expressément invitées à venir en costume.

Les frais de la Journée étant assez élevés, une modeste finance de 50 cent. sera perçue à l'entrée.

Pour faciliter l'organisation de la Journée, plus spécialement le service des repas de midi, le Comité serait reconnaissant aux participantes de bien vouloir s'inscrire à l'avance auprès de Mme Couvreur-de Budé, 5, rue du Clos, Vevey. A la même adresse on peut se procurer des feuilles d'invitation.

AVIS IMPORTANT. — Nous informons ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore réglé le montant de leur abonnement pour 1932 que des remboursements postaux vont leur être prochainement expédiés, aux- quels nous les prions de réserver bon accueil. Prière notamment, en cas d'absence même de quelques heures de laisser chez soi l'avis de payer et d'abonnement, ou de ne pas tarder à retirer le remboursement à la poste, le retour de ces « impayés » nous occasionnant un surcroît de travail que nous serons reconnaissantes à nos abonnés de nous éviter.

Carnet de la Quinzaine

Sous réserve des modifications amenées par les circonstances dans le calendrier des manifestations organisées à Genève à l'occasion de la Conférence du Désarmement. Voir les journaux locaux ou se renseigner auprès du Bureau de renseignements du Comité genevois, Club de la Conférence, Kursaal, Genève, (téléphone No 23.288).

Dimanche 7 février:

GENÈVE: Club International, 4, rue de Monthoux, de 16 à 17 h.: Réception par invitation du Comité des Associations féminines genevoises pour la Conférence du Désarmement. (Nombre d'invitations limité.)

Lundi 8 février:

GENÈVE: Tavernier de Plainpalais, 19 h. 30: Souper mensuel du Soroptimist-Club, réservé aux membres du Club et à leurs invités. Causerie par Mme le Dr. Luisi, déléguée suppléante de l'Uruguay à la Conférence du Désarmement.

Mardi 9 février:

GENÈVE: Salle de théâtre du Cercle de la Conférence (Kursaal), 20 h. 30: Meeting public, organisé par le Comité du Désarmement des Organisations féminines internationales. (Les noms des oratrices choisies parmi les femmes déléguées à la Conférence et les membres marquants de ces organisations seront officiellement annoncés plus tard.)

Mercredi 10 février:

LAUSANNE: Salle des XXII Cantons, Buffet de la Gare, 10 h. 15: Ve Journée des Femmes vaudoises (voir détails plus haut).

GENÈVE: Local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: Esquisses d'histoire de l'art. En groupe de Charlemagne (742-814), troisième causerie par Mme H. Gagnebin. Billets à l'entrée à prix réduit pour les membres de l'Union et pour les « Dames de Morges ».

NEUCHÂTEL: Restaurant sans alcool, 20 h. 30: 6^{me} et dernière séance du cours de droit usuel donné sous les auspices de l'Union féministe pour le Suffrage, par Mme T. Perrin, licenciée en droit.

Vendredi 12 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: Première leçon d'archéologie genevoise, par M. L. Blondel, archéologue, au profit de la caisse de l'Union. Projections lumineuses. Billets à l'entrée.

Id.: Station d'émission de Radio Suisse-romande, 17 h. 15—17 h. 30: Les femmes et le désarmement, 2^{me} causerie par T.S.F. (Le nom de la conférencière sera annoncé par la presse locale.)

Lundi 15 février:

GENÈVE: Salle Communale de Plainpalais. Les femmes et le désarmement, conférence organisée par la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté.

Mardi 16 février:

MARTIGNY: Salle de l'Hôtel de Ville, 20 h.: Conférence de Mme Vallé-Genairon, présidente de la Fédération suffragiste du S.E. de la France.

Mercredi 17 février:

SION: Salle de l'Hôtel de Ville, conférence de Mme Vallé-Genairon, présidente de la Fédération suffragiste du S.E. de la France.

LAUSANNE: Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Les régimes matrimoniaux, première causerie par Mlle Ant. Quinche, avocate.

Id.: GENÈVE: Local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: Esquisses d'histoire de l'art. Les chevaliers de la Sainte Eglise: saint Dominique (1170-1221) et saint François (1182-1226). 4^{me} causerie donnée par Mme H. Gagnebin (voir plus haut).

BULLE: Le rôle de la femme dans la famille et la société, conférence par Mme Vallé-Genairon.

Jeudi 18 février:

Fribourg: Le rôle de la femme dans la famille et la société, conférence par Mme Vallé-Genairon.

Vendredi 19 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: 2^{me} leçon d'archéologie genevoise, par M. L. Blondel, au profit de la caisse de l'Union (voir plus haut).

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

à la Librairie Payot
Rue du Marché, Genèveà l'Union d. Femmes
Rue Et-Dumont, 22, Genèveà l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE